



## **Avis d'appel public à la concurrence**

### **1 - Identification de l'organisme qui passe le marché :**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RIVIERA FRANÇAISE  
16 rue Villarey  
06500 MENTON  
tél : 04 92 41 80 30 télécopieur : 04 92 41 80 40  
E-mail : nf.senghor@carf.fr  
Personne responsable du marché : Monsieur le Président de la CARF  
Activité principale de l'entité adjudicatrice : Eau et Assainissement

### **2 - Procédure de passation :**

Procédure ADAPTÉE en application de l'article 42.2° de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015 et des articles 27; 34; 38 à 45 et 48 à 64 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016.

### **3 - Objet du marché :**

La consultation concerne la stabilisation du feeder Moyenne Corniche, par la réalisation d'un mur de soutènement suite à un glissement de terrain et le renouvellement de la conduite d'eau potable.

3.1 Type de marché de travaux : Exécution

### **4 - Lieu d'exécution :**

Les travaux sont prévus au quartier de l'Annonciade sur la commune de MENTON (06)

### **5 - Caractéristiques principales :**

Les travaux comprennent :

- Le piquetage des canalisations ;
- L'héliportage des moyens matériels et matériaux nécessaires à la mission ;
- Les terrassements et talutages nécessaires à la mission ;
- La fourniture et la pose en tranchée de canalisation en Fonte verrouillée auto-butée sur 25 ml;
- La fourniture d'un géotextile anti-poinçonnement pour protection de la canalisation ;
- La réalisation d'un mur de soutènement de type paroi cloutée en béton projeté ;
- La réalisation de cavaliers d'ancrage de la canalisation y compris toutes sujétions ;
- Le remblaiement en amont du mur de soutènement à créer (matériaux sur site et / ou matériaux drainants d'apport) et de la tranchée ;
- La réalisation de l'ensemble des études d'exécution et des dossiers de récolements;

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières.

#### **Délais d'exécution du marché :**

- Délai de préparation imposé de 8 semaines.
- Délai d'exécution des travaux laissé à l'initiative des candidats qui devront le préciser dans l'acte d'engagement. Toutefois il ne pourra pas dépasser le Délai 'plafond' de 8 semaines.

**Date prévisionnelle de démarrage de l'exécution des travaux :** Octobre 2018

**Variantes :** Les variantes ne sont pas autorisées.

### **6 - Conditions relatives au marché**

6.1 - Garanties exigée : il sera appliqué à défaut d'une garantie à première demande ou caution personnelle, une retenue de garantie de 5 %.

6.2 - Modalité de financement et de paiement :

Financement direct par les fonds propres de la CARF.

Paiement non différé par l'autorité adjudicatrice par virement sur présentation des décomptes, conformément au décret n° 2016-360, dans un délai global de paiement qu'il prévoit (30 jours).

6.3 – Forme juridique des entreprises : entreprise générale ou groupement conjoint ou solidaire. Il sera fait application de l'article 45-V-1° du décret n° 2016-360 du 25/03/2016.

6.4 – les candidatures et offres seront rédigées : en français. Les prix établis en euros.

### **7 – Modalités de déroulement de la procédure**

La présente procédure est lancée suivant la procédure ADAPTÉE, en application de l'article 42.2° de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015 et des articles 27; 34; 38 à 45 et 48 à 64 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016.

### **8 – Conditions de participation**

Les candidats devront fournir les pièces indiquées au règlement de la consultation.

### **9 - Conditions de remise des candidatures**

Les offres seront transmises conformément aux dispositions du règlement de la consultation.

### **10 - Nombre de candidats**

Il n'est pas fixé un nombre maximal de candidats admis à présenter une offre.

### **11 - Critères de sélection des candidatures**

La sélection des candidats, sera faite au regard des critères suivants :

- La capacité juridique de l'entreprise,
- Les références professionnelles et capacité technique,
- Les capacités économiques et financières.

### **12 - Critères de sélection des offres**

Sera retenue l'offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

- Valeur technique de l'offre : 60%
- Prix : 40%

### **13 - Conditions de retrait des dossiers de consultation**

Le dossier de consultation est mis gratuitement à la disposition des candidats par voie électronique sur le profil d'acheteur : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

### **14 - Conditions, date limite et lieu de réception pour la remise des candidatures et des offres :**

Les plis contenant les dossiers de candidature et d'offre seront remis conformément aux conditions définies au règlement de consultation et adressés soit par voie dématérialisée soit par voie postale en recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé à l'attention de M. le Président de la CARF avant le : **13 SEPTEMBRE 2018 à 11H00.**

### **15- Visite sur site**

Le site d'intervention étant situé en terrain privé, une visite du site sera organisée le **Mardi 04 septembre 2018 à partir 09H00.**

Les soumissionnaires souhaitant participer à la visite devront informer de leur présence **avant le vendredi 31 août 2018** auprès du maître d'œuvre dont les coordonnées figurent ci-après ainsi qu'au règlement de consultation.

La visite du site n'est pas obligatoire mais vivement recommandée.

### **16 - Demande de renseignements complémentaires**

Pour obtenir tous renseignements complémentaires concernant le règlement de la consultation ou les aspects techniques ou administratifs de l'opération, les candidats peuvent s'adresser :

Pour les renseignements administratifs, à : Madame Ndeye Fatou SENHOR, Directrice Juridique et Commande Publique, aux coordonnées indiquées ci-dessus.

Pour les renseignements techniques, à : Cabinet MERLIN (Monsieur Arnaud CAROVANI) Maître d'œuvre -Téléphone : 04 93 18 19 98 - Email : [acarovani@cabinet-merlin.fr](mailto:acarovani@cabinet-merlin.fr)

### **17 - Date d'envoi de l'avis à la publication : 03/08/2018**